

# Capacité de serrage - Capacité de perçage

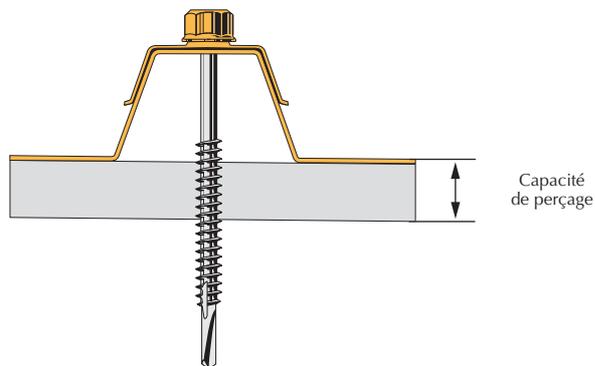
pour vis auto-perceuses Faynot

## CAPACITÉ DE PERÇAGE :

La capacité de perçage concerne l'aptitude d'une vis auto-perceuse à percer les différents éléments en acier à fixer.

Les capacités de perçage chez Faynot sont indiquées par la lettre "P" suivie de l'épaisseur maximum que la fixation peut percer ;

- P5 : perçage maximum 5 mm,
- P13 : perçage maximum 13 mm.



Le tableau ci-après indique les plages de perçage des fixations.

Désignation	P13	P5	P1	P1
Plage de perçage	5 à 13 mm	1,5 à 5 mm*	Couturage/Double peau 4 x 0,75 mm	4 x 0,75 + bois

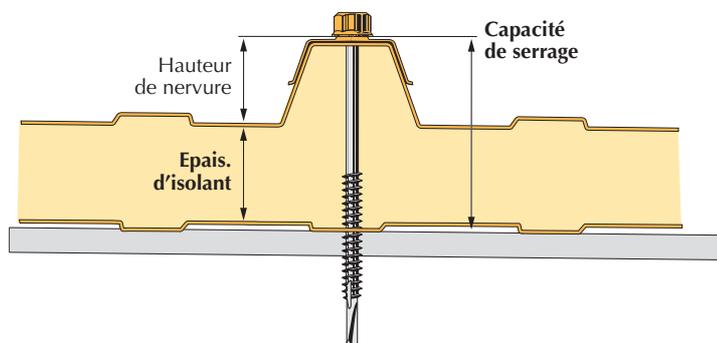
\* La valeur maximum est en réalité un peu supérieure à 5 mm.

## CAPACITÉ DE SERRAGE :

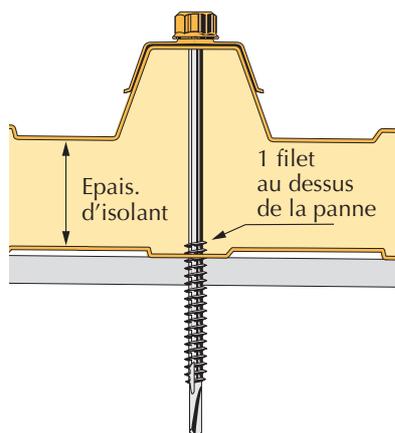
La capacité de serrage concerne la valeur de l'épaisseur totale des éléments à serrer. Ces valeurs indiquées dans nos tableaux ne concernent pas l'épaisseur des supports. Par exemple, pour un panneau sandwich, on compare uniquement l'épaisseur totale de celui-ci avec la valeur indiquée sur la règlette ou dans les tableaux.

La capacité de serrage des tableaux ou réglette prennent en compte le cavalier, la rondelle d'étanchéité et la panne, simplifiant au maximum le choix de la fixation Faynot.

Pour toute question, nous consulter.



### Serrage MINIMUM



### Serrage MAXIMUM

